

Commission 4 "Cohésion sociale, santé, culture et qualité de vie"

Rapporteur : Arnaud BONNET

Commission 3 "Formation, éducation, enseignement supérieur et lycées"

Rapporteur-es : Laurent FONTENELLE et Aude POCHON

## Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Vers un nouveau Conseil régional des Jeunes en Bretagne »

### 1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Créé en 2004, le Conseil régional des jeunes (CRJ) en Bretagne réunit principalement des lycéen·nes et quelques apprenti·es. Il vise à donner une voix aux jeunes pour contribuer aux politiques publiques régionales. Le 17 mai 2024 le CRJ a terminé son mandat 2022-2024, 20 ans après sa création. Une démarche d'évaluation a été initiée dans la perspective de ce vingtième anniversaire. Celle-ci met en lumière certaines faiblesses, malgré une vitalité et des réalisations remarquables.

L'évaluation révèle une attractivité limitée, une faible représentativité sociale et territoriale, et un manque de notoriété. Pour remédier à ces problèmes, sa réforme prévoit de réduire le nombre de membres de 166 à 84 (avec 84 suppléants), de réorganiser la sélection via un tirage au sort dans 42 lycées et d'améliorer la présence en organisant des sessions hors de Rennes. Les objectifs du CRJ seront clarifiés et des moyens supplémentaires seront alloués pour soutenir ses activités. Ces changements visent à faire du CRJ un espace plus inclusif, ancré dans les territoires, et en phase avec les attentes des jeunes Breton·nes.

### 2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER salue l'évaluation menée sur le Conseil régional des jeunes (CRJ) de Bretagne qui permet de mieux identifier ses forces et ses faiblesses. Il réaffirme l'importance régionale de cette instance pour intégrer les jeunes lycéen·nes dans les politiques publiques et se réjouit que la Bretagne ait organisé ce qui était, jusqu'à présent, le plus grand conseil régional de jeunes en France.

Il convient de saluer également la recherche à la fois d'une meilleure implication des lycéen·nes désigné·es ou tiré·es au sort et d'aller vers des publics plus éloignés de l'engagement institutionnel par exemple avec les forums départementaux proposés. Tout en approuvant les réformes envisagées pour améliorer le fonctionnement et la représentativité du CRJ, le CESER déplore l'absence d'informations budgétaires dans le document. Et cela d'autant plus que la question de la montée en compétence, comme pour toute assemblée citoyenne et peut-être singulièrement de jeunes citoyen·nes, nécessite des moyens en termes de formation et d'éducation populaire. Il souligne l'importance d'un éclairage financier détaillé, particulièrement dans le contexte de restrictions budgétaires à venir, pour évaluer la faisabilité de cette réforme. Le CESER s'interroge sur la disparition des jeunes apprenti·es de cette instance ; cette disparition aurait mérité d'être explicitée. Le CESER demande comment sera prise en compte la diversité des jeunes de 16 à 18 ans non-lycéen·nes.

Enfin, il conviendrait de relier davantage cette assemblée avec les organisations représentatives de jeunesse, au-delà du seul public lycéen, en permettant par exemple à ces dernières d'être invitées aux temps forts du CRJ. De même, il serait opportun d'associer plus largement les membres du CRJ aux travaux d'autres mouvements et organisations de jeunesse, ainsi qu'à ceux de la conférence jeunesse.

## Vote sur l'avis du CESER de Bretagne

« Vers un nouveau Conseil régional des Jeunes de Bretagne »

Ont voté contre : 0

Se sont abstenus : 0

**Adopté à l'unanimité**



## Intervention de Thierry CHAMBON

### Union des entreprises de proximité (U2P) de Bretagne

Monsieur Le Président, Chers collègues,

Je m'exprime ici au nom de l'Union des Entreprises de proximité (U2P).

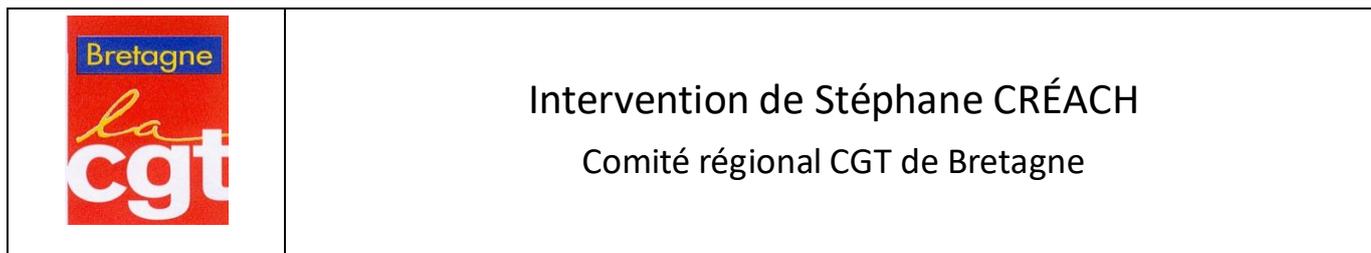
Le CESER est amené à se prononcer sur des nouvelles modalités de constitution et de fonctionnement du Conseil régional des Jeunes (CRJ) de Bretagne. Cette proposition s'inscrit dans la volonté depuis 2004 d'instaurer un espace de dialogue avec les jeunes du territoire.

L'U2P salue l'objectif de redynamiser le CRJ, mais, souhaite insister sur l'importance d'une instance ouverte à TOUTES les jeunesses pour une meilleure représentativité, mixité et inclusion.

L'U2P préconise donc une ouverture du CRJ aux membres issus des lycées, aux membres apprentis, ainsi qu'aux jeunes entrés dans la vie active avec une tranche d'âge de jeunes plus importantes.

Une composition élargie répond également aux besoins d'attractivité et de légitimité des travaux du CDJ pour une meilleure appropriation par les jeunes, et pour les jeunes.

Je vous remercie pour votre attention.



L'avis du CESER sur ce bordereau « vers un nouveau Conseil régional des Jeunes en Bretagne » souligne l'importance de cette Assemblée dont les travaux sont soulignés.

Les questionnements de cet avis sont bien évidemment à traiter mais la CGT souhaite surtout mettre en lumière la démarche « d'aller vers » avec une volonté exprimée d'être en phase avec la réalité des territoires et de provoquer des rendez-vous sous la forme de 4 assemblées départementales durant le mandat. C'est une Décentralisation de la Métropole Rennaise. Tiens donc !

Cette démarche fait écho à celle exprimée par le CESER dans son rapport « (Re) faire société » qui proposait cette complicité réelle avec les citoyennes et les citoyens de toute la Bretagne.

Cette mise en mouvement serait aussi une contribution pour lever une certaine invisibilité d'une expérience humaine pourtant significative d'une cause commune que représente ce Conseil régional des Jeunes.

C'est à partir de cette démarche et cette audace que l'on apprécie souvent la jeunesse qui se méfie du conformisme ou du conservatisme, les 2 béquilles du repli sur soi.

Le positivisme de ce processus pour se déplacer pour être à hauteur de la société là où elle est, et là où sa jeune représentation est, permet d'apprécier que la solidarité soit synonyme du réel sens du terme populaire.

La CGT salue la démarche d'émancipation que l'esprit collectif permet quand la mauvaise lecture du mot Liberté identifie le chacun pour soi.

Le temps est relatif mais son décompte dans nos organisations collectives est une entrave pour (re) faire Cité.

Prendre le temps « d'aller vers » n'est pas en perdre. C'est certainement comparable à la relativité selon Einstein puisque différent, le temps, c'est sa découverte, que l'on soit en mouvement ou pas.

L'IA, cette fameuse Intelligence Artificielle, est paraît-il une Révolution à venir. Toutes les Révolutions avaient jusqu'à présent un facteur commun, l'humain. L'IH, l'Intelligence Humaine voit Barack Obama tel qu'il est, là ou l'autre, Artificielle, le voit Blanc ! L'algorithme est certainement le fruit d'un travail dans un espace réduit mais fortement de Classe.

Aller vers, c'est découvrir, pas conquérir. C'est avant tout une modestie de l'esprit qui cherche à savoir pour comprendre. A comprendre pour faire ensemble et proposer des solutions collectives.

Pour conclure, la CGT jeune de 130 ans l'année prochaine, ne peut que rajouter en expression populaire empruntée semble-t-il à la fête foraine et au manège des auto-tamponneuses, « Roulez Jeunesse ! »

Mais bien sûr en train, c'est mieux voire indispensable.